

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 20 mai 2016

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 17, 18 et 19 mai 2016**

**2016 V 136** Vœu relatif au soutien de la Ville de Paris au club de basket-ball du Paris Levallois Basket.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant la nécessité d'arbitrer sur le soutien de la Ville au Paris Levallois Basket avant le mois de juin 2016 et la préparation de la prochaine saison ;

Considérant le vœu du groupe RGCI déposé en 1<sup>ère</sup> commission mais non inscrit à l'ordre du jour pour des raisons de dépassement de délai :

« Considérant la création en 2007 du Paris Levallois Basket issu de la fusion entre le Paris Basket Racing et le Levallois Sporting Club Basket ;

Considérant l'objectif poursuivi par cette fusion de construire un grand club de basket populaire pouvant concurrencer les plus grands clubs européens ;

Considérant que cet objectif, malgré une victoire en Coupe de France en 2013, n'a jamais été atteint ;

Considérant le déséquilibre de l'ancrage territorial du Paris Levallois Basket très largement en faveur de Levallois et au détriment de Paris ;

Considérant les anciennes fonctions de Jean-Pierre AUBRY, président du club du Paris Levallois Basket, en tant qu'ancien directeur de cabinet de Patrick BALKANY, Maire de Levallois, et ancien directeur général de la SEMARELP, société de gestion du patrimoine immobilier de la Ville de Levallois ;

Considérant les affaires en cours et la mise en examen pour « blanchiment de fraude fiscale » et « complicité de corruption » de Jean-Pierre AUBRY ;

Considérant que cette situation contrevient aux valeurs et à l'éthique défendue par la Ville de Paris ;

Considérant la subvention de la Ville de Paris attribuée au Paris Levallois Basket au titre de la saison 2015-2016 pour un montant de 840 000 euros ;

Considérant le marché de billetterie et de communication signé avec le Paris Levallois Basket au titre de la saison 2015-2016 pour un montant de 281 669 euros ;

Considérant les activités amateurs et de formation du club de Paris Levallois Basket » ;

Sur proposition des élus du groupe RGCI et de l'Exécutif,

Émet le vœu que :

- la Ville de Paris arrête tout soutien financier et matériel à l'égard du Paris Levallois Basket dès la saison 2016-2017,
- la Ville de Paris accompagne la reprise des sections amateurs et de jeunes en lien avec le mouvement associatif parisien,
- la Ville de Paris soit prête à étudier tout projet nouveau visant à construire un grand club de basket féminin ou masculin à Paris en cohérence avec ses valeurs.